

Noyelles-sous-Lens, le 8 décembre 2020

Remise des prix aux lauréats de l'appel à projets « Suppor'Terre »

Du 8 au 18 décembre, la Fondation territoriale des lumières et ses partenaires remettront la lampe de la fondation, symbole de son soutien, à chacun des 5 lauréats de l'appel à projets Suppor'Terre. COVID oblige, cette remise de lampe se fera en petit comité dans les locaux de chaque association.

Chaque année, un appel à projets portant sur une thématique précise est lancé par la Fondation territoriale des lumières. En partenariat avec les Fédérations Nord et Pas de Calais de la Ligue de l'enseignement et la Fédération des centres sociaux du Nord Pas-de-Calais, l'appel à projets 2020, « Suppor'Terre » portait sur l'éco-citoyenneté. Il a été soutenu par GRDF et Suez.

Sa vocation : stimuler l'engagement citoyen, et notamment celui des jeunes, sur le territoire du bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais, au profit de la préservation de l'environnement et en vue de lutter contre le changement climatique.

Les projets retenus sont :

BOUGE TA CONSO ! – Remise de lampe le 08/12/2020 (IEM Vent de bise rue Auguste Blanqui à Liévin)

Porté par l'Association « APF France Handicap », ce projet consiste à créer à Liévin une communauté d'habitants initiée par des jeunes d'APF France handicap, de l'Ecole de la Deuxième Chance (E2C) et des Centres Sociaux, qui investira des lieux non exploités ou sous-exploités (pieds d'immeuble, toits, espaces verts municipaux...) pour y amener des activités écologiques et nourricières ainsi que du lien social.

ENSEMBLE DANS UN ENVIRONNEMENT ECOCITOYEN - Remise de lampe le 09/12/2020 (Rue du calvaire, à Quiévrechain)

Porté par la Maison de quartier "Amilcar Reghem" de Quiévrechain, ce projet consiste à sensibiliser une population majoritairement composée de jeunes (notamment via le collège Jehan Froissart de la ville) aux enjeux écologiques d'un territoire. L'objectif : leur apporter des connaissances, des compétences, un état d'esprit et des motivations qui leur permettront d'agir collectivement en faveur de leur environnement.

LE JARDIN DES SENS - COLLECTE DE « BIO SEAUX » - Remise de lampe le 09/12/2020 (Centre social, 33 rue Renard prolongée à Onnaing)

Porté par le centre social intercommunal Le Phare d'Onnaing et Vicq, le projet concerne la création d'un compost collectif au sein du "jardin des sens". Il consiste à mettre à disposition des personnes empêchées (personnes âgées ou handicapées) des bio seaux qui seront collectés régulièrement par le public jeune, afin d'abonder le compostage collectif. La collecte des « bio seaux » par les jeunes sera effectuée en triporteur.

JEUNES POUSSÉS BIOTOP - Remise de lampe le 16/12/2020 (Office de la Jeunesse – Centre social et socio-culturel, 56 rue d'Artois à Bruay-La-Buissière)

Porté par l'Office public de la jeunesse de Bruay la Buissière, le projet consiste à planter des arbres fruitiers dans la commune de Bruay-la-Buissière et de créer par la même occasion des espaces partagés. Les membres du CMJ, âgées de 14 à 21 ans, participeront en premier lieu aux plantations, iront à la rencontre des habitants pour les inviter à y participer également, ainsi qu'à l'entretien et la récolte.

JASMIN – Remise de lampe le 18/12/2020 (salle multisport 4 rue de Wimereux à Hulluch)

Porté par l'Association « A la fourmière », Jasmin consiste à concevoir et réaliser, avec les habitants d'Hulluch, un jardin éco-citoyen partagé, éthique, ludique et solidaire. Ce jardin expérimental sera « autonome » (production d'électricité au profit de tous, système de récupération de pluie). Ses cultures profiteront à tous. Ce jardin deviendra un lieu convivial, fédérateur de rencontres afin de recréer du lien social entre les habitants.

En savoir plus : Nathalie Dehurtevent
Tel : 06 42 06 79 60



Organisé par :



Avec le soutien de :

En savoir plus sur la Fondation territoriale des lumières :

Le 24 avril 2018, un collectif de 10 partenaires privés et parapublics ont créé la Fondation territoriale des lumières autour d'une ambition commune : **lutter contre toute forme de précarité sur le bassin minier**. Cette création s'inscrit dans la continuité du programme « Mine d'idées » de la Fondation de France qui, de 2014 à 2018, a suscité de nouvelles solidarités sur le territoire de Lens-Liévin et Hénin-Carvin (74 projets soutenus).

À la suite cette expérience fructueuse, c'est tout un collectif qui prend le relais au service d'un territoire élargi à l'ensemble du bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais. **Au-delà d'un engagement financier à hauteur de 700 000 euros sur 5 ans, les 10 partenaires entendent créer de nouvelles coopérations au service de l'intérêt général.**

En mars 2017, les pouvoirs publics ont signé un Contrat d'engagement pour le renouveau du bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais. Il faisait suite au rapport de Jean-Louis Subileau qui, suite à une mission interministérielle d'étude, listait les enjeux auxquels le bassin est confronté. Sur ce vaste territoire comptant 1,2 million d'habitants, de nombreux indicateurs rendent compte d'une situation sociale critique : revenu médian par unité de consommation, logement, chômage, éducation, santé...

Au regard de cette situation, les acteurs locaux doivent faire face aux enjeux suivants :

- redonner aux habitants et particulièrement aux jeunes, confiance en l'avenir ;
- combattre le mal logement et améliorer la qualité de vie
- changer l'image du territoire pour le rendre attractif
- favoriser le développement économique et l'innovation sur des thèmes porteurs d'avenir et dans des domaines créateurs d'emplois.

En complément de la mobilisation publique, **la Fondation territoriale des lumières a pour vocation de fédérer des acteurs économiques locaux qui veulent contribuer à réduire la fracture sociale sur le bassin minier**. En finançant des projets portés par les habitants, ils contribueront à les rendre eux aussi acteurs de l'évolution de leur territoire.

Tout projet qui sert l'intérêt général et qui se déroule sur le territoire du bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais est susceptible d'être aidé s'il respecte quatre critères de sélection :

1. répondre à des besoins auxquels sont confrontés les habitants, notamment les plus vulnérables ;
2. impliquer les habitants bénéficiaires du projet dans sa conception, sa mise en œuvre et son évaluation ;
3. susciter de nouvelles solidarités entre habitants ;
4. susciter de nouvelles coopérations entre acteurs locaux.

Parce que de nouvelles coopérations peuvent faire bouger les lignes au service de l'intérêt général, **la Fondation territoriale des lumières entend mobiliser autour d'elle**. Les 10 entreprises partenaires enclenchent le mouvement. Elles inscrivent la fondation au cœur de leurs politiques RSE ou d'implication territoriale. Mais la dynamique ne doit pas s'arrêter là. La Fondation territoriale des lumières souhaite fédérer plus largement encore et propose ainsi aux entreprises du territoire de la rejoindre.

Les 10 cofondateurs de la Fondation territoriale des lumières : Agence nationale de garantie des droits des mineurs (ANGDM) ; Groupe Ahnac ; CDC Habitat ; Esprit de France ; Filieris ; Habitat du Nord ; Habitat Hauts de France ; Maisons & Cités ; Norévie ; Ramery.

En savoir plus sur les partenaires :

La Fondation territoriale des lumières a proposé à **la Ligue de l'enseignement** par le biais de ses 2 fédérations, celles du Nord et celle du Pas-de-Calais, ainsi qu'à la **Fédération des centres sociaux du Nord Pas-de-Calais** de devenir partenaires institutionnels de cet appel à projets. Celles-ci rejoignent la Fondation **dans l'objectif de stimuler l'engagement citoyen, notamment des jeunes, au profit de la préservation de l'environnement et en vue de lutter contre le changement climatique.**

La Ligue de l'enseignement

La Ligue de l'enseignement a été créée en 1866 par Jean Macé, un républicain fortement marqué par le coup d'Etat du 2 décembre 1851. Convaincu que l'éducation était la réponse au déficit démocratique, il lui tenait à cœur de "faire des électeurs et non des élections".

150 ans après, la Ligue de l'enseignement demeure l'un des plus importants mouvements d'éducation populaire en France, regroupant plus de 30 000 associations et 1,6 millions d'adhérents dans une centaine de fédérations départementales. Engagée auprès de l'école publique, laïque et républicaine, la Ligue poursuit des actions qui s'inscrivent dans la continuité du système scolaire : formation professionnelle, animation, vacances et loisirs éducatifs, service civique, mais aussi, relais de la solidarité sur les territoires aux côtés des autres associations.

Pour que la volonté de Jean Macé, fondateur de la Ligue de l'enseignement, de « faire penser ceux qui ne pensent pas, faire agir ceux qui n'agissent pas, faire des hommes des citoyens » passe dans les faits, l'Éducation populaire doit montrer à toutes et à tous, toutes générations confondues qu'il y a un sens à l'action, que les objectifs existent, concrets, significatifs et mobilisateurs.

La Fédération des centres sociaux du Nord Pas-de-Calais

De par leurs valeurs de dignité humaine, de solidarité et de démocratie et leur caractère généraliste, les centres sociaux agissent au quotidien conjointement avec les habitants de leur territoire. Ils sont en capacité de susciter l'action collective et l'expression citoyenne afin de répondre aux préoccupations des habitants et acteurs de terrain. Véritables acteurs de développement social local, ils contribuent notamment à l'orientation et à la conduite d'actions partenariales avec les professionnels de santé.

Il existe en France près de 2000 centres sociaux. 178 se situent dans le Nord-Pas de Calais : 143 dans le Nord et 35 dans le Pas-de-Calais. Les centres sociaux du Nord et du Pas-de-Calais comptent plus de 6 000 salariés et 3 000 bénévoles. Plus de 2 500 habitants sont associés aux instances de pilotage.

En savoir plus sur : les soutiens de l'appel à projets thématique 2020



« GRDF, dans sa mission de service public et d'employeur, accompagne tous les utilisateurs du gaz naturel à mieux consommer tout en préservant l'environnement au travers de ses engagements en faveur de la transition écologique. Nous sommes convaincus que les mutations à venir, notamment sur l'habitat, doivent mettre les habitants du bassin minier acteurs et contributeurs pour améliorer le pouvoir d'achat, le confort et le bien-être. Ce partage de valeurs, la concertation et la mise en application de toutes les bonnes idées seront le socle de l'appel à projets sur l'écocitoyenneté ! »

Jérôme DEBARRE

Responsable Commercial Résidentiel GRDF



« Chaque jour Suez assure pour des millions d'habitants, la production et la distribution de l'eau potable, ainsi que le traitement des eaux usées avant leur retour au milieu naturel. Eau potable et assainissement sont des maillons essentiels de la vie : les 1000 collaborateurs de la région Hauts-de-France sont fiers d'assurer leur mission de service public et de protection de l'environnement, au service de la préservation des ressources en eau de notre territoire.

L'appel à projets écocitoyenneté de la fondation territoriale des lumières raisonne, à ce titre, comme le prolongement de notre savoir-être et de notre savoir-faire : nous sommes à vos côtés pour soutenir, sur le bassin minier, les initiatives de citoyens qui, comme nous, se sentent impliqués dans le devenir écologique du territoire."